



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Enquête sur la mort de Souheil El Khalfaoui

Question au Gouvernement n° 822

### Texte de la question

#### ENQUÊTE SUR LA MORT DE SOUHEIL EL KHALFAOUI

**Mme la présidente** . La parole est à M. Manuel Bompard.

**M. Manuel Bompard** . Le 4 août 2021, Souheil El Khalfaoui, un jeune homme de 19 ans, a été tué par balle par un policier lors d'un contrôle routier dans le quartier de la Belle de Mai à Marseille.

Depuis cette date, sa famille, qui demande que toute la vérité soit faite sur les circonstances de ce drame, se heurte à un véritable sabotage.

Aucune enquête de voisinage sérieuse n'a été menée. C'est la famille elle-même qui a dû s'organiser pour trouver des témoins. Des images de vidéosurveillance ont bien été saisies, mais la seule caméra orientée en direction du drame a été négligée, si bien que les images ont été effacées.

Pire encore, il y a quelques jours, l'avocat de la famille a été informé par une nouvelle juge d'instruction que les neuf scellés de l'enquête avaient été perdus.

**Un député du groupe LFI-NFP** . Quelle honte !

**M. Manuel Bompard** . Ils sont introuvables au sein du tribunal judiciaire de Marseille. Parmi ces scellés figuraient des images de vidéosurveillance, des enregistrements d'appels et même la balle qui a causé la mort de Souheil. Leur disparition est un véritable scandale. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NFP et EcoS ainsi que sur quelques bancs du groupe SOC.)*

Comment peut-on accepter qu'une telle entrave soit faite à la manifestation de la vérité ? La famille et les proches de Souheil El Khalfaoui n'ont-ils pas droit à la justice ? Doivent-ils considérer qu'une enquête sérieuse n'est pas possible dans une affaire mettant en cause un policier ?

En 2010, après la disparition de scellés dans l'affaire Boulin, une enquête diligentée par l'Inspection générale de la justice avait permis de retrouver les scellés perdus.

Monsieur le ministre de la justice, que comptez-vous faire face à ce fiasco judiciaire ? Saisirez-vous l'Inspection générale de la justice pour mettre fin à ces pratiques inacceptables ? *(Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et applaudissent. – Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS et sur quelques bancs du groupe SOC.)*

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice.

**M. Gérald Darmanin**, *ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice* . La plainte légitimement déposée par la famille permet en effet aux agents du tribunal de tenter de retrouver ces scellés. S'ils n'y parviennent pas, je compte bien saisir l'Inspection générale de la justice d'ici demain soir. Vous l'avez rappelé, on a procédé ainsi dans d'autres affaires. L'Inspection sera chargée de chercher ces scellés, qui sont nécessaires à la manifestation de la vérité dans cette affaire très importante, mais aussi d'identifier d'éventuels dysfonctionnements dans le traitement des scellés. La justice doit pouvoir faire la lumière sur la mort de cet homme.

Je suis heureux que nous nous retrouvions sur un point : les images de vidéosurveillance aident à la manifestation de la vérité, tout comme le travail de la police technique et scientifique, qui a rendu son rapport balistique. Ce dernier doit permettre de confirmer ou d'infirmer la théorie de la famille. Si des condamnations doivent être prononcées, il ne doit y avoir aucun doute. La présomption d'innocence doit toutefois être respectée : nous la devons à toute personne mise en cause, y compris au policier incriminé. Ces principes doivent être rappelés.

J'espère que la colère légitime qui est la vôtre, et qui fait sans doute écho à celle de la famille, que la justice doit traiter avec considération, n'aboutit pas à remettre en cause l'intégrité des enquêteurs et des magistrats, qui agissent dans l'intérêt de la République. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.*)

**Mme la présidente** . La parole est à M. Manuel Bompard.

**M. Manuel Bompard** . Ma question était précise et claire : certaines pratiques du parquet de Marseille sont inacceptables. J'espère que l'enquête de l'Inspection générale de la justice que vous diligenteriez permettra d'identifier les responsables et de les sanctionner. Il faut remettre de l'ordre : la famille de Souheil El Khalfaoui a droit à la vérité et à la justice. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP et sur quelques bancs du groupe EcoS. - Mme Elsa Faucillon applaudit également.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Manuel Bompard](#)

**Circonscription** : Bouches-du-Rhône (4<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 822

**Rubrique** : Crimes, délits et contraventions

**Ministère interrogé** : Justice

**Ministère attributaire** : Justice

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 25 juin 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 25 juin 2025